

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

JOUEUR FRANÇAIS

(De retour au sein de la F.F.H. après avoir évolué dans un championnat étranger)

Je soussigné(e), Melle, Mme, M.....

déclare sur l'honneur ne pas jouer simultanément, dans la discipline concernée, dans un club étranger

- Date du dernier match de Hockey sur gazon (JJ /MM/AAAA) :/...../.....

- Date du dernier match de Hockey en salle (JJ /MM/AAAA) :/...../.....

Signature de l'intéressé(e)

Signature du Président de Club

Rappel des Sanctions :

Règlement disciplinaire (Chapitre 2 Sanctions, Annexe 1 Sanctions particulières :

Article 3 Infraction par un joueur à l'engagement sur l'honneur (cf. : Règlement Administratif, articles 26 et 30)

Toute infraction à l'engagement sur l'honneur mentionné aux articles 26 et 30 du Règlement Administratif :

a. Pour le joueur : par un retrait immédiat de licence du joueur concerné et l'interdiction pour ce dernier d'obtenir une nouvelle licence avant un délai de 1 an.

b. Pour le club ayant licencié le joueur : une amende de 5000 euros.

c. Les dispositions réglementaires liées au fait d'avoir fait jouer un joueur non qualifié seront appliquées pour chacune des rencontres de championnat auxquelles le joueur en infraction aura participé.